

JEUDI 23 JANVIER : RETRAITE AUX FLAMBEAUX

Nîmes, Départ 18h00, rendez-vous devant la Maison Carrée Alès, Départ 18 h Bourse du Travail Bagnols 18 h Monuments aux Morts

VENDREDI 24 JANVIER: MANIFESTATION

Nîmes, Départ 14h30, rendez-vous «Jardins de la Fontaine» Alès, Départ 10 h sous Préfecture.

L'AGE PIVOT : Il existe déjà, sortons de ce faux débat !

L'âge pivot est un faux débat. En effet, les réformes successives ont déjà détricoté le système actuel avec, notamment la réforme Touraine. Il faut donc revenir sur les réformes qui se sont succédé depuis 1987. Quand l'âge légal est à 62 ans et que les français partent à 63,4 ans en moyenne, c'est bien parce qu'ils n'ont pas les moyens de partir plus tôt! Dans le régime de retraite actuel, pour bénéficier d'une retraite à taux plein dès 62 ans, il faut avoir travaillé le nombre de trimestres validés par l'assurance vieillesse (par ex : 172 trimestres pour les personnes nées en 1973, soit 43 ans) sinon une décote sur le montant de la pension de retraite est appliquée. Et demain, ce sera pire !!!

CE QUE VEUT FAIRE LE GOUVERNEMENT

Même si l'âge légal est maintenu à 62 ans, les français ne pourront pas partir sans décote avant 64 ans

CE QUE PROPOSE L'INTERSYNDICALE

Un départ à 60 ans sans décote en tenant compte des périodes non travaillées dans la durée de cotisation

retraite à 600 ans





CE QUE VEUT FAIRE LE GOUVERNEMENT

Utilisation de l'âge pivot comme moyen de garantir l'équilibre budgétaire (reculer l'âge de la retraite pour baisser le nombre de retraités)

CE QUE PROPOSE L'INTERSYNDICALE

- Augmenter le nombre d'emplois
- Garantir l'égalité salariale entre les femmes et les hommes
- Supprimer les exonérations des cotisations patronales

CE QUE VEUT FAIRE LE GOUVERNEMENT

- Suppression de la spécificité de la prise en compte de la pénibilité dans le secteur public et les régimes « dits » spéciaux
- La possibilité de départs anticipés avant 60 ans pour cause de pénibilité

CE QUE PROPOSE L'INTERSYNDICALE

- Prise en compte des spécificités de tous les métiers pénibles (publics comme privés ouvrant droit aux mêmes compensations)
- Partir 5 ans minimum avant l'âge de départ à la retraite = 55 ans à taux plein
- 1 année d'exposition à la pénibilité = 1 trimestre validé en plus!





RETRAITE: PROJET CONTRE PROJET

CGT

Gouvernement

SOLIDARITÉ

usticesociale

1 800 euros minimum de pension





Si carrière complèté

1000 euros de pension

La retraite doit protéger de la précarité. Pour cela aucune pension ne doitLes 1000€ par mois promis par le gouvernement à horizon 2025 sont être inférieure au Smic brut CGT.

déjà 41€ en dessous du seuil de pauvreté.

hoixdesociété



«Chacun cotise selon ses moyens, et reçoit selon ses besoins»

Légion d'honneur





€

La solidarité intergénérationnelle est le fondement de notre système de En baissant le plafond de cotisations pour les plus hauts revenus, le retraite par répartition et il doit le rester.

gouvernement offre plus de 70 milliards d'euros à capitaliser aux fonds de pensions.

ÉGALITÉ

énibilité

Retraite dès



Espérance de vie en bonne santé



64 ans

Retraite à 60 ans pour tous et possibilité de départ anticipé à 55 ans pour tenir compte de la pénibilité et que chacun puisse partir à la retraite en bonne santé.

L'espérance de vie en bonne santé est de 63,4 ans pour les hommes et 64,5 ans pour les femmes. Avec l'âge pivot à 64 ans, pas de retraite en bonne santé.

+ egalité salariale + E = E Cotisations



Retrouver le niveau d'emploi d'avant la crise financière de En exonérant les entreprises de 66 milliards de cotisations 2008 engendrerait 9 milliards de cotisations et 7 milliards sociales, l'état et le patronat organisent la casse de notre d'économies pour l'assurance chômage. système social.

DÉMOCRATIE



76% des Français soutiennent la retraite à 60 ans. 93% veulent une meilleure prise en compte de la pénibilité pour plus de justice sociale.



Le gouvernement méprise les français, les organisations syndicales et les institutions.